

RAPPEL DU REGLEMENT

- 1 Une équipe se compose de 3 personnes <u>au minimum</u>, présentes sur le terrain au début de la rencontre. Seuls les joueuses ou joueurs figurant sur les feuilles d'engagements pourront participer au championnat. Seule dérogation : les joueurs non classés ne figurant pas sur les listes peuvent participer en remplacement.
- 2 Chaque rencontre comprend 3 simples et un double. L'ordre des simples sera défini par l'ordre de classement des joueurs. L'ordre des rencontres s'effectuera dans l'ordre inverse de la feuille de match (art 127 règlement sportif dans Statut et Règlement Administratif et Sportif). Le double devra obligatoirement être disputé après les simples.
- 3 Pour les clubs engageant plusieurs équipes, application du règlement du championnat par équipes de la Ligue (voir Livret Interclubs de Ligue 2010).
- 4 Calcul des points par rencontre :

victoire en simple : 1 point / victoire en double : 2 points

√ Victoire de la rencontre : 3 pts

✓ Défaite : 1 pt

✓ Disqualification : 0 pt

✓ Forfait : moins 2 pts. Equipe forfait : amende de 38 €.

- 5 Pour les clubs ayant des difficultés à former une équipe, possibilité d'effectuer une entente avec un autre club du Puy de Dôme. Si le 2ème club a déjà une équipe engagée, ce seront les joueurs les moins bien classés qui figureront dans l'entente sans possibilité de venir renforcer l'équipe de leur club.
- 6 Le format des simples est le A (traditionnel 3 sets à 6 jeux).

Le format du double est le B:2 manches avec point décisif à 40A et choix du relanceur (no AD) - En cas de 3^e manche, super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écarts.

- ✓ La feuille de match doit <u>obligatoirement*</u> être saisie sur internet dans les 48h après la fin de la rencontre (le document papier sera conservé par le club et servira de document faisant foi en cas de litige ultérieur).
- √ *les clubs n'ayant pas d'accès à internet pourront continuer à retourner les feuilles de match au comité au plus tard le lundi, lendemain de la rencontre (cachet de la poste faisant foi).

- ✓ Tout manquement à ces règles entrainera <u>une disqualification</u> pour le club visité.
- ✓ La composition des équipes pourra être consultée sur internet dans la gestion sportive
- ✓ Le jour et l'heure de la rencontre devront être fixés à l'initiative du capitaine de l'équipe qui reçoit, au plus tard le lundi précédent la date fixée au calendrier.
- ✓ Une rencontre pourra être avancée avec l'accord des 2 capitaines (Le Comité devra être informé).
- ✓ Le report d'une rencontre ne sera accepté qu'en cas d'intempérie (Le Comité devra être informé).
- ✓ <u>Pour les rencontres non disputées au 17 octobre 2010</u>, l'équipe qui reçoit à la date du calendrier sera déclarée battue par forfait. Le capitaine de l'équipe gagnante devra établir une feuille de match avec double au capitaine de l'équipe défaillante.
- ✓ La compétition se déroulera dans son ensemble avec les classements 2010 .Les résultats individuels seront valider avec le classement 2010 du joueur battu et pris en compte pour le classement intermédiaire de février 2011.
- Le club visité doit impérativement garantir un accueil convivial du club visiteur (café ou pot d'accueil, verre offert après chaque match et sandwich ou repas servi si la rencontre commencée à 9h se termine audelà de 13h - Lorsque le club visité est incapable de garantir ces 3 points, il doit avertir préalablement le capitaine de l'équipe visiteuse qui s'organisera en conséquence)

La Commission des 35 ans et plus.